

Votre école est inscrite au **2^{ème} Concours des écoles éco-mobile**

jeudi 25 mai 2023

Aller à l'école c'est plus chouette à bicyclette ou trottinette !

*Circuler à vélo, ou trottinette c'est non polluant, rapide, agréable, et c'est excellent pour la santé.
Moins de voitures autour de l'école, c'est aussi plus de sécurité pour les enfants.
Le 25 mai c'est l'occasion d'essayer les modes actifs comme mode de déplacement !*

Infos pratiques :

- Le vélo doit être en bon état : vérifiez auparavant les freins, le gonflage des pneus, la hauteur de la selle...
- Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.
- Sur le trajet, vos enfants restent sous votre responsabilité, qu'ils soient avec vous ou avec d'autres adultes.
- Si des vélobus existent déjà dans votre école, c'est un bon jour pour essayer !
- Si vous n'êtes pas cycliste, un autre parent d'élève sera certainement d'accord pour amener avec lui vos enfants.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter :

- le/la directeur-trice de votre école ou le/la référent-e pour le concours :
- l'ADTC-Se déplacer autrement (l'association organisant le concours) : **concours@adtc-grenoble.org**

*Circuler à vélo, ou trottinette c'est non polluant, rapide, agréable, et c'est excellent pour la santé.
Moins de voitures autour de l'école, c'est aussi plus de sécurité pour les enfants.
Le 25 mai c'est l'occasion d'essayer les modes actifs comme mode de déplacement !*

Infos pratiques :

- Le vélo doit être en bon état : vérifiez auparavant les freins, le gonflage des pneus, la hauteur de la selle...
- Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.
- Sur le trajet, vos enfants restent sous votre responsabilité, qu'ils soient avec vous ou avec d'autres adultes.
- Si des vélobus existent déjà dans votre école, c'est un bon jour pour essayer !
- Si vous n'êtes pas cycliste, un autre parent d'élève sera certainement d'accord pour amener avec lui vos enfants.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter :

- le/la directeur-trice de votre école ou le/la référent-e pour le concours :
- l'ADTC-Se déplacer autrement (l'association organisant le concours) : **concours@adtc-grenoble.org**

jeudi 25 mai 2023

Aller à l'école c'est plus chouette à bicyclette ou trottinette !

Votre école est inscrite au **2^{ème} Concours des écoles éco-mobile**